

ATIONS UNIES

SEMBLEE
ENERALE



DISTR.
GENERALE

A/3257
1er novembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session
extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre en date du 31 octobre 1956, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de l'Ethiopie auprès des Nations Unies

New-York, le 31 octobre 1956

Le Gouvernement éthiopien prend note de la décision qu'a prise le Conseil de sécurité dans la résolution qu'il a adoptée à sa 751ème séance, le 31 octobre 1956 (document S/3721), de demander la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement éthiopien approuve cette décision et demande la convocation immédiate de cette session extraordinaire d'urgence.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire d'Ethiopie
aux Etats-Unis d'Amérique,
Chef de la délégation

(Signé) Yilma DERESSA
